

Brèves du Collège



Collège National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
www.cngof.fr • cngof@club-internet.fr

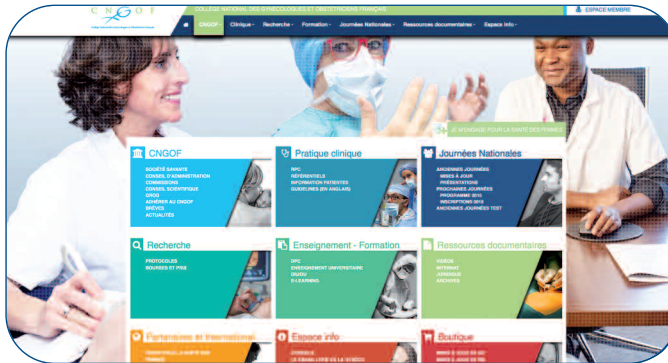
JUIN 2015 - N° 42

Le site internet du CNGOF fait peau neuve !

Vous êtes de plus en plus nombreux à consulter le site internet du CNGOF. Sa réputation s'est faite sur des bases de sérieux professionnel, de richesse du contenu et d'éthique du partage. Ces valeurs nous ont été transmises par Bruno Michelin qui a créé le site en 1995, vingt ans déjà, et en a été le webmaster jusqu'en 2013. À lui toute notre reconnaissance, car si aujourd'hui il est nécessaire de le faire évoluer, principalement pour des raisons techniques, l'outil qu'il nous a légué nous donne un élan extraordinaire.

Il y a un an, les membres du Bureau ont été interrogés pour évaluer la pertinence de notre outil. Les souhaits exprimés étaient les suivants : garantir l'image du sérieux et de la compétence du Collège, avoir un site plus moderne, dynamique et attrayant, retravailler le sommaire et les rubriques, créer un espace

Suite page 2



éditorial

Aly Abarra,
Marie Delanoë

Appel aux candidats à la présidence du Collège

Chaque année, lors de la réunion du conseil d'administration de janvier, a lieu l'élection du président-élu qui est amené à exercer la présidence du Collège l'année suivante. Le 15 janvier prochain (15 janvier 2016), le CA sera amené à voter pour celui qui sera président du CNGOF en 2017.

Bernard Hédon a annoncé qu'il ne se représenterait pas. Il a été réélu en janvier 2015 pour exercer son mandat jusqu'à la fin 2016. Il aura fait en tout un mandat de 4 ans.

Le règlement intérieur de l'élection précise le déroulement des opérations électorales :

- Déclaration d'intention de la part des candidats par simple courrier (un e-mail suffit) dont il doit être accusé réception, avant le 6 novembre 2015, date de la réunion du conseil d'administration qui précède celle de janvier au cours de laquelle le vote interviendra.
- Le 15 janvier 2016 : chaque candidat fera une présentation de 15 minutes (+ 10 minutes de discussion) devant le conseil d'administration. Un vote à bulletin secret s'en suivra. L'obtention de la majorité absolue des votants est requise. Au cas où elle ne serait pas obtenue au premier tour, un deuxième tour aura lieu entre les deux candidats arrivés en tête au premier tour. En cas d'égalité des voix, la voix du président comptera double.

Le Bureau du CNGOF

Bienvenue à Nantes !

Si j'étais nantais quelques jours... je croiserais les doigts pour qu'il fasse beau...

Ensuite, j'irais me balader en centre ville en commençant par le boulevard piétonnier des 50 Otages, historiquement célèbre en hommage aux repréailles des forces d'occupation après l'assassinat à Nantes d'un dignitaire allemand par la résistance. Je monterais la rue Crébillon en passant par le passage Pommeraye pour ensuite admirer la place Graslin devenue piétonne et son célèbre théâtre. Je réserverais une table à la Cigale, célèbre brasserie classée monument historique depuis 1964, où le rapport qualité-prix fait plaisir encore et toujours. Le soir, je ferais un petit tour

au Nid pour déguster un verre au 32^e étage de la tour de Bretagne et avoir une vue imprenable sur la ville et ses alentours.



Norbert Winer

Je délaisserais les machines de l'île car tout le monde en parle et on est vite déçu mais il y aura certainement un copain ou une amie qui vous y emmènera, alors vous vous laisserez faire...

Je prendrais le navibus pour visiter le quartier de Trentemoult, un ancien village de pêcheurs resté dans son jus... avec ses rues étroites, ses couleurs vives, ses anguilles dégustées en terrasse et en souvenir du film « la reine blanche » tourné en 1991. Un des soirs, j'irais dans le quartier du Bouffay où le nom et l'étroitesse des rues nous replongent dans le Moyen

Suite page 2

39 ES
**JOURNÉES
NATIONALES**
2 AU 4 DÉCEMBRE 2015
NANTES
COLLÈGE NATIONAL
DES GYNÉCOLOGUES
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

Éditorial, suite

sécurisé accessible aux seuls adhérents, assurer un travail simplifié et rapide pour tout ajout ou modification d'informations sur le site et permettre l'indépendance totale par rapport à l'outil une fois la livraison effectuée. D'un point de vue technique, nous étions face à une contrainte majeure : le site était statique, construit sur un modèle ancien et seul le webmaster pouvait intervenir sur le site. Or, il était primordial que plusieurs personnes puissent gérer facilement et rapidement les contenus du site internet. Nous avons donc élaboré un cahier des charges précis afin de confier la refonte du site à une agence de communication spécialisée et avons fixé la date de livraison du nouveau site à la mi-juin 2015.

Une fois l'appel d'offres lancé, nous avons étudié rigoureusement les six propositions de devis reçues selon les critères suivants : proposition graphique, page d'accueil, test d'ergonomie du modèle proposé, facilité d'utilisation, espace réservé aux membres, intégration des contenus, proposition responsive, hébergeur, référencement, moteur de recherche, coût global et suggestions d'amélioration. Après avoir présélectionné trois agences et avoir approfondi certains points avec chacune d'entre elles, nous avons finalement choisi une agence nantaise familiale : Margoproduction.

Le chantier du site internet a réellement débuté lors du conseil d'administration du 17 octobre 2014 qui a entériné la décision du Collège de procéder à une rénovation du site internet. À cette occasion, un rétroplanning a été mis en place et un comité éditorial a été constitué afin de réorganiser les contenus, réfléchir sur les nouvelles fonctionnalités, choisir la charte graphique et la nouvelle arborescence du site. Huit réunions en sept mois ont été nécessaires pour sélectionner, trier, archiver et offrir de nouveaux services. Les choix éditoriaux ont parfois fait l'objet de débats tout comme la charte graphique et en particulier, le fonds d'écran du site internet. L'objectif était de représenter sur une seule photo l'ensemble de la gynécologie-obstétrique. Grâce à l'accueil d'Olivier Multon au sein de sa maternité, une séance de photographies a été organisée à la polyclinique de l'Atlantique et a permis le montage du fonds d'écran original du nouveau site. Le comité éditorial a été particulièrement efficace et nous tenons à remercier chacun d'entre eux pour leur investissement : Elie Azria, Philippe Debodinace, Médéric Hoffet, Jacques Lansac, Yann Lenglet, Thomas Schmitz et Christophe Vayssière.

Sur le nouveau site, vous trouverez, notamment, les informations qui doivent être diffusées à l'ensemble des gynécologues-obstétriciens : les recommandations pour la pratique clinique, les dernières nouveautés liées au CNGOF, les positions du Collège sur les polémiques actuelles et les dernières propositions des commissions de travail.

Ce site aussi riche que le précédent offre de nouvelles perspectives :

- un espace membre optimisé avec des sources d'informations récentes et réservées aux membres, un espace « petites annonces », un formulaire de soumission en ligne de vos projets CEROG, la possibilité d'élire vos représentants via votre espace personnel et de consulter vos revues électroniques ;
- une boutique en ligne ;
- un espace GROG complet ;
- un nouvel espace vidéos ;
- un espace Info à destination de vos patientes.

Bonne navigation à tous !

Rendez-vous sur www.cngof.fr à partir du jeudi 25 juin.

Aly Abbara, webmaster du site internet et Marie Delanoë

Bienvenue à Nantes I, suite

Âge nantais, prendre un verre à la Provence où les jeunes aiment se retrouver. Le footing, le matin tôt, avant les topos, peut se faire en partant du quai de Versailles et en longeant les bateaux sur l'Erdre.

Le château des ducs de Bretagne est devenu un musée en hommage à la sombre époque de la traite des Noirs pendant laquelle Nantes faisait du commerce avec l'île de Gorée au Sénégal. En revenant des topos du CNGOF, je me dirais qu'il fait bon vivre à Nantes pour un gynécologue-obstétricien cherchant l'âme sœur professionnelle, et je remerciais Bernard Hédon et ses collaborateurs pour avoir eu cette bonne idée de nous réunir tous et toutes là où les huîtres et le muscadet ont le bon goût de la simplicité.

Ne partez pas sans déguster, en jolie compagnie ou avec des bons amis, un savennière d'Anjou blanc bien frais comme un Pierre Bise, un domaine d'Ogereau ou encore un domaine Mosse.

Bon congrès à toutes et tous et merci de venir nombreux !

Norbert Winer

Chef de service de gynécologie-obstétrique du CHU de Nantes

Signature d'une convention de partenariat avec la SLOG

Répondant à l'invitation du Professeur Wadih Ghanamé, président de la Société libanaise d'obstétrique et gynécologie (SLOG), assisté par les Drs Aline Abi-Sleiman et Paul Barrakat, une délégation du CNGOF composée de Bernard Hédon, Olivier Graesslin, Gilles Dauptain et Philippe Descamps s'est rendue à Beyrouth les 16 et 17 avril derniers.

Une session scientifique a été animée par les orateurs français, mais le point d'orgue a été la signature d'un protocole d'accord entre nos deux sociétés. Outre la participation d'orateurs français et libanais à nos congrès annuels respectifs, le CNGOF assurera une fois par an au Liban une formation continue de type DPC.

Nous nous réjouissons de cette formalisation des échanges scientifiques franco-libanais, qui participe au rayonnement de la francophonie médicale.

Philippe Descamps

Responsable de la commission Internationale du CNGOF



2015 : 4^e congrès franco-vietnamien

Du 11 au 17 mai 2015, le 4^e congrès franco-vietnamien a renouvelé le succès des précédents, tenus tous les deux ans depuis 2009. Aux dix orateurs français des hôpitaux (universitaires ou non) se sont joints cette année deux Québécois de l'AOGQ (Association des obstétriciens et gynécologues du Québec). Mille participants à Hanoï et 1200 à Hô Chi Minh-ville nous attendaient. Nos amis vietnamiens ont à nouveau montré à quel point ils tenaient à cette coopération, prenant notamment en charge cette année nos frais de déplacement et d'hôtellerie selon les vœux du président Bernard Hédon.

Tout a commencé en 1993, après la politique de « *Doi Moi* » économique (renouveau). Les deux gouvernements vietnamien et français avaient signé un accord bilatéral pour promouvoir l'enseignement médical au Vietnam. En France, c'est un décret gouvernemental qui a confié l'organisation au CNGOF, sous la supervision du Professeur Desmonts (COFORMED Bichat) pour l'ensemble des spécialités médicales. C'est le Professeur Tournaire, alors secrétaire général du Collège, puis après lui le Professeur Carbonne, qui ont organisé ces enseignements de gynécologie-obstétrique financés par le ministère des Affaires étrangères. Trois missions par an de deux enseignants français sont venues tous les ans au Vietnam. Elles sélectionnaient des étudiants afin de parfaire leur formation pendant un an en France dans un service public de gynécologie-obstétrique. Cent dix-huit « Faisant Fonction d'Internes » (FFI) vietnamiens sont ainsi venus en France entre 1994 et 2005. C'était particulièrement sympathique pour nous autres de revoir beaucoup de ces anciens « FFI » poursuivre une brillante carrière de retour au Vietnam.

En 2006, du fait de la réorganisation des formations d'internes en France et des contraintes économiques, la filière « FFI » a disparu au profit d'un nouveau système (DFMS/SA) beaucoup plus lourd et contraignant pour les étudiants étrangers. Par ailleurs, les besoins des médecins vietnamiens ont évolué à mesure de leurs progrès considérables dans la discipline : ce n'est plus une formation de base qu'ils souhaitent désormais, mais une formation plus perfectionnée par des spécialistes de haut niveau. Nous avons alors mis au point avec le Professeur Philippe Descamps un DIU « techniques avancées en gynécologie-obstétrique ». C'est un diplôme français de la faculté de médecine d'Angers et les enseignements sont délocalisés au Vietnam. Il se déroule en trois ans à Hanoï et à Hué, avec chaque année un module différent :

- chirurgie avancée en endoscopie gynécologique et carcinologie ;
- reproduction et procréation médicalement assistées ;
- grossesses pathologiques, imagerie et diagnostic prénatal.

Parallèlement, et pour mieux cerner les besoins des Vietnamiens, nous avons mis en place ces réunions bilatérales de congrès tous les deux ans (2009 – 11 – 13 – et 15). C'est encore le CNGOF qui organise ces axes de coopération. L'une de nos grandes fiertés fut également la présence pendant six mois d'un interne DES de la faculté de Strasbourg, François Stoll, venu valider à Hanoï six mois de son internat français.

Au cours du congrès 2015, le Professeur Tien, membre d'honneur du Collège et vice-ministre de la Santé m'a agrafé la médaille « pour la santé du peuple vietnamien », et le Professeur Hinh – ancien « FFI » à Tours – m'a distingué du titre de Professeur « *Honoris Causa* » de l'Université de Hanoï. Je partage ce signe de reconnaissance avec les Professeurs J.M. Desmonts, M. Collet et J. Lansac. Mais j'en suis surtout redevable aux 184 enseignants envoyés par le Collège sur ces missions. Je n'ai été que l'un des plus assidus d'entre eux, trouvant dans cet excellent prétexte fourni par le CNGOF une bonne raison d'y venir tous les ans depuis 20 ans...

Merci aux trois présidents du CNGOF qui ont accompagné la continuité de cette démarche, les Professeurs Lansac, Puech et Hédon.

Gilles Dauptain

Responsable de la commission Internationale du CNGOF

À tous les membres du CNGOF

Nous vous prions de trouver ci-dessous une annonce de l'ANSM qui indique que la nicardipine intraveineuse (Loxen) ne doit plus être utilisée dans le traitement de la menace d'accouchement prématuré.

Cette information est en accord avec l'avis d'experts émis en 2014 par le groupe de travail du CNGOF qui recommandait de préférer l'utilisation de la nifédipine orale (Adalate). (Extrait du texte : « *La nifédipine par voie orale est aujourd'hui le schéma d'administration prédominant par rapport à la nicardipine IV (86 % vs 11 % des prescriptions d'ICC à visée tocolytique, respectivement). En tenant compte du nombre beaucoup plus élevé de patientes traitées par la nifédipine (traitement de référence au plan international) par rapport à la nicardipine (prescription exclusivement limitée à la France et quelques pays francophones), le ratio d'événements indésirables graves sur le nombre de femmes exposées est largement en faveur de la nifédipine.* »)

Philippe Deruelle, Secrétaire général du CNGOF

Annnonce de l'ANSM

Nicardipine par voie intraveineuse : modifications des indications, modalités d'utilisation et conditions de prescription et délivrance - Lettre aux professionnels de santé

Information destinée aux médecins urgentistes, médecins SAMU, anesthésistes-réanimateurs, cardiologues, gynécologues-obstétriciens et pharmaciens hospitaliers

À l'issue de la réévaluation européenne du rapport bénéfice-risque des médicaments contenant de la nicardipine et utilisés par voie intraveineuse, il a été conclu que ces médicaments ne devaient être utilisés que pour traiter une hypertension artérielle aiguë mettant en jeu le pronostic vital et pour maîtriser une hypertension artérielle postopératoire.

L'utilisation des médicaments contenant de la nicardipine intraveineuse dans d'autres indications n'est plus recommandée.

L'EMA a également recommandé que ces médicaments ne soient administrés qu'en perfusion continue (goutte-à-goutte) dans une veine par un spécialiste dans un hôpital ou une unité de soins intensifs. Consécutivement à cette mise à jour, les conditions de prescription et de délivrance ont été modifiées.

Élections d'un nouveau Bureau pour la Conférence nationale d'échographie obstétricale et foetale (CNEOF)

Roger Bessis a été élu président de la CNEOF (12 voix sur 14 votes exprimés) et Philippe Viossat (sage-femme) comme secrétaire (8 voix sur 14). Jacques Lansac quitte donc cette commission qu'il animait depuis 2007 et cède également la présidence de l'AUDIPOG à Didier Lemery.

Le CNGOF réaffirme son engagement aux côtés du nouveau Bureau de la CNEOF ; il l'accueillera volontiers dans ses locaux pour la tenue de ses réunions et la soutiendra logistiquement autant que nécessaire.

Le Bureau du CNGOF

À l'honneur

Le Dr Denis Mukwege participera aux prochaines Journées nationales du CNGOF à Nantes du 2 au 4 décembre 2015.

Le Dr Mukwege illustre de façon éclatante l'engagement d'un gynécologue-obstétricien pour la santé des femmes. Après avoir été formé en France (CHU d'Angers), il exerce à l'hôpital de Panzi (République Démocratique du Congo).

Depuis de nombreuses années, il prend en charge les femmes victimes de violences sexuelles. Au péril de sa vie dans cette région instable, il mène une véritable croisade en faveur des femmes rejetées, dévalorisées, mutilées et victimes de viol qui est utilisé comme arme de guerre. Son action a fait l'objet d'un film documentaire « L'homme qui répare les femmes - la colère d'Hippocrate ».

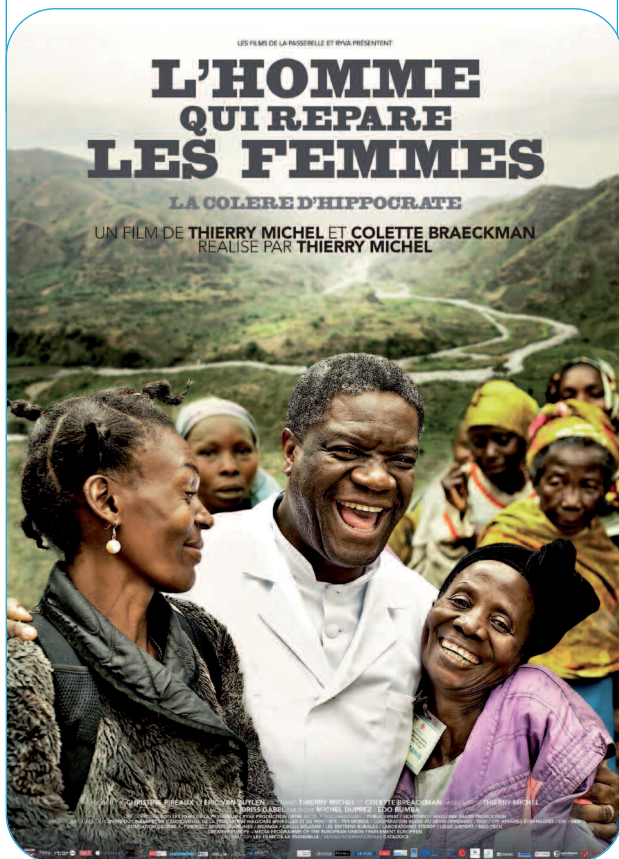
<http://mukwege-lefilm.com/>

Mondialement connu, nobélisable, récipiendaire de nombreux prix et récompenses (il est lauréat du prix Sakharov 2014), le CNGOF lui confèrera le titre de membre d'honneur en décembre prochain. Ce sera l'occasion de l'écouter lors d'une conférence exceptionnelle que nous vous recommandons particulièrement.

Il animera également une soirée grand public au cours de laquelle le film sera projeté.

Philippe Descamps

Responsable de la commission Internationale du CNGOF



Développement Professionnel Continu

Cette année encore, profitez des Journées nationales du CNGOF, qui auront lieu du 2 au 4 décembre 2015 à la Cité des congrès de Nantes pour valider une session de développement professionnel continu (DPC).

Le succès des sessions de DPC pré-congrès de l'an dernier nous a amenés à renouveler l'expérience. Le mardi 1^{er} décembre de 14h à 17h, 4 sessions auront lieu :

- « Hémorragie du post-partum » animée par Norbert Winer ;
- « Contraceptions de longue durée » par Patrice Lopès ;
- « Prise en charge des méno-métrorragies » par Hervé Fernandez ;
- « Prise en charge du couple infertile - niveau 2 » par Jean-Philippe Ayel.

Le mercredi 3 décembre, les sessions des Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) sur le post-partum en obstétrique et les tumeurs bénignes du sein, et le vendredi 4 décembre, les RPC risque (dystocie des épaules et nouvelles énergies en chirurgie) feront l'objet d'un DPC spécifique dont l'organisation a été améliorée par rapport aux éditions précédentes. Il s'agira d'un DPC « non-présentiel » qui associe une réunion de trois heures et un complément d'étude et d'évaluation en dehors de la présence physique à la session. En effet, pour valider un programme de DPC en lien avec les RPC, il faudra assister aux RPC pendant les Journées puis approfondir ses connais-

sances en ligne en utilisant les textes de référence, la rediffusion des enregistrements des présentations des RPC et la lecture d'informations complémentaires au texte court de la RPC. L'acquisition des connaissances sera validée par des QCM. Une table ronde interactive en ligne sera réalisée et permettra de poser des questions aux présidents et coordinateurs des RPC.

Enfin, une nouvelle session de DPC sera faite sur le thème de l'expertise en gynécologie-obstétrique. Elle est plus particulièrement destinée aux experts et à ceux qui souhaitent en savoir plus sur cette thématique. Elle aura lieu le vendredi 4 décembre toute la journée.

Assister à une séance de DPC lors des Journées du Collège vous permet de valider au moins une des séances annuelles obligatoires tout en élargissant votre champ de connaissances en assistant au congrès dont le programme est une nouvelle fois très riche cette année. De plus, les médecins libéraux perçoivent une indemnisation forfaitaire qui dédommage des frais d'inscriptions aux Journées. Vous pouvez vous inscrire aux Journées en vous connectant sur le site www.cngof-congres.fr et pour le DPC sur le site www.odpcgo.org. En espérant vous retrouver encore plus nombreux cette année à Nantes !

Philippe Deruelle

Secrétaire général du CNGOF

Fonds pour la santé des femmes : vous aussi vous pouvez nous aider !

Comme vous le savez, le Fonds pour la santé des femmes a pour objectif de financer des projets en faveur de la santé des femmes en France et dans le monde.

Vous trouverez sur notre site www.fsf-cngof.com les projets que nous soutenons et pour lesquels nous cherchons des financements.

Vos dons sont défiscalisés (66 % pour l'impôt sur le revenu et 75 % pour l'impôt sur la fortune). Alors **donnez du**

sens à vos impôts en améliorant la santé des femmes !

Vous pouvez faire un don par chèque à l'ordre de FSF, 91 boulevard de Sébastopol, 75002 Paris. Un reçu fiscal vous sera adressé par retour de courrier.

Merci d'avance !

Jacques Lansac, Président du FSF

